

BULLETTIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin paraîtra le 6 FEVRIER

LA SITUATION

Les Engrais

Dans notre dernier Bulletin portant la date du 9 janvier 1926, nous avons publié le tableau des nouveaux prix pour tous les engrais que le Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure peut fournir à ses adhérents.

Nous ferons cependant deux observations relatives aux prix des scories et des phosphates de la Somme.

Pour les scories, l'avis officiel que nous insérons ci-dessous justifie les changements que nous pouvons apporter aux prix à facturer.

Par contre, les extracteurs de phosphates de la Somme et de l'Yonne viennent de majorer leurs prix de 0 fr. 50 par 100 kilogrammes.

En conséquence, comme nous trouvons inutile de faire un nouveau tirage du tableau des prix pour ces deux modifications, nous prévenons tous nos syndiqués que, jusqu'à nouvel ordre, les prix publiés le 9 janvier sont encore valables.

Nous ajouterons que pour les scories nous ne disposons que d'un tonnage restreint.

Il en est de même pour le nitrate de soude, nitrate de chaux, sulfate d'ammoniaque et cyanamide.

Analyses d'Engrais

Nous ne saurions trop recommander à nos adhérents et à nos agents d'opérer le plus grand nombre possible de prélèvements d'échantillons à l'arrivée des engrais en gare de destination, mais aussi de se conformer aux indications données par notre Bulletin.

Les Livraisons de Scories Thomas à l'Agriculture

Un « Avis aux Agriculteurs » publié au Journal Officiel confirme l'information que nous donnions récemment concernant les livraisons de scories Thomas à l'Agriculture.

Voici le texte de cet avis : « Les producteurs de scories Thomas s'engagent à appliquer, depuis le 1er janvier 1926 jusqu'à la prochaine réunion de la Commission paritaire, le prix de 1 fr. 15 par kilogramme d'acide phosphorique.

Ils s'engagent, en outre, à constituer, dès maintenant, un office chargé d'assurer la livraison de scories aux agriculteurs, syndiqués et coopératives agricoles qui ne pourraient être servis par leurs fournisseurs habituels.

Il est également entendu que les commandes acceptées pour être livrées en 1925 seront livrées au prix du second semestre 1925.

Les Scories de Déphosphorisation

Un intéressant débat était institué récemment à la Section d'Agriculture de la Société des Agriculteurs de France, sur la question de savoir s'il serait opportun d'exiger des fournisseurs de scories une solubilité déterminée, dans une solution à 2 o/o d'acide citrique, de l'acide phosphorique qu'elles contiennent.

Après avoir entendu M. Guillin, le distingué directeur du laboratoire de la Société, la section a émis l'avis qu'une telle exigence était inutile et n'aboutirait qu'à faire payer plus cher un produit qui, tel qu'il est livré, donne satisfaction aux cultivateurs par sa qualité d'engrais phosphaté et beaucoup aussi en raison de la chaux qu'il contient.

M. Guillin a été amené à exposer les conditions dans lesquelles les scories ont le maximum d'efficacité. Sur les prairies, notamment, il conseille l'épandage rapproché de la reprise de la végétation, afin que l'azote, rendu libre par la réaction de l'engrais sur le sol, puisse être immédiatement utilisé par les plantes au lieu de risquer d'être perdu partiellement.

A son avis, d'une façon générale, il faut en quelque sorte assaisonner la terre au moment où la vie va s'y manifester, afin d'obtenir les meilleurs résultats pour une dépense donnée.

MEDECINE VETERINAIRE

LA VACCINATION contre le Charbon symptomatique

(SUITE ET FIN)

Dans les régions où le charbon symptomatique est fréquent, il est des animaux qui, sans présenter de signes de la maladie, hébergent dans leur organisme la bactérie de Chauveau, agent microbien du charbon symptomatique ; à la faveur de la dérivation vers le point d'inoculation du vaccin des forces naturelles de défense de l'organisme, l'infection latente se réveille et le charbon évolue ; il serait toutefois inexact de dire que c'est la vaccination qui crée la maladie ; elle ne fait que réveiller une infection jusque-là endormie.

C'est par cette notion de l'infection latente que l'on explique les graves accidents qui empêchent d'appliquer la vaccination dans les milieux infectés, dans les troupeaux où des cas de charbon symptomatique se sont précédemment manifestés.

L'obtention d'un sérum-antisymptomatique, obtenu par hyperimmunisation d'animaux producteurs tels que le cheval, supprime ces dangers. Inoculé à un animal, le sérum antisymptomatique le met immédiatement à l'abri de la maladie. A la faveur de l'immunité ainsi créée, on peut sans danger aucun appliquer la vaccination, qui permet de transformer l'immunité immédiate, mais passagère, conférée par le sérum, en une immunité solide et durable.

La séro-vaccination permet ainsi de répondre à toutes les indications de la pratique. Dans les milieux neufs, non contaminés, alors qu'il s'agit simplement de mettre à l'abri de la maladie des animaux plus ou moins certainement menacés d'une infection ultérieure, on peut recourir à l'emploi du vaccin seul ; cela avec d'autant plus de sécurité que le sérum permet de combattre efficacement les accidents de vaccination qui pourraient se produire. Dans les milieux contaminés, lorsque l'infection latente est à craindre, ou encore dans les troupeaux où des cas de charbon se sont produits, la séro-vaccination, qui combine l'action du sérum et celle du vaccin, permet d'intervenir avec non moins de sécurité.

Ces méthodes ont donné les meilleurs résultats ; elles font chaque année l'objet d'applications qui se chiffrent par dizai-

nes de milliers avec un pourcentage infime d'accidents. Elles viennent encore d'être tout récemment perfectionnées, par l'emploi de vaccins totalement dépourvus de vitalité, privés de tout germe microbien.

Il n'entre pas dans le cadre de cet article d'exposer ni les procédés d'obtention de ces vaccins, ni les conceptions sur lesquelles est basé leur emploi. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'à l'heure actuelle, nous possédons contre le charbon symptomatique des méthodes de vaccination préventive absolument efficaces et dont l'application rationnelle ne présente aucun danger, qu'il s'agisse de milieux indemnes (vaccination directe par les cultures pures atténuées, ou par les cultures microbiennes stérilisées), ou de milieux contaminés (séro-vaccination). Et il est permis d'affirmer qu'actuellement, sauf quelques cas accidentels exceptionnels, il ne peut y avoir de mortalité due au charbon symptomatique, que par suite de l'incurie ou de l'ignorance des propriétaires.

Note sur la Production des Mélasses

L'INVENTAIRE D'UNE INDUSTRIE. VII

Il importe de dissiper l'équivoque qui tend à s'établir entre les distillateurs d'alcool industriel et les fabricants de produits mélassés, à l'égard de leur matière première commune, la mélasse. De part et d'autre on fait entendre au soi-disant, chacun se croyant menacé dans son existence. Si la situation est périlleuse, et elle l'est sans nul doute, il convient de faire remarquer que le péril n'est pas égal pour les deux parties. Que la distillerie distille ou ne distille pas, son bénéfice n'en est pas moins assuré, puisqu'elle peut vendre la mélasse dont elle est productrice aux fabricants de produits mélassés à un prix tel qu'il y a un avantage pour elle à ne pas distiller. L'industrie des aliments mélassés au contraire, si elle venait à manquer de mélasse, ou à n'en avoir qu'insuffisamment, verrait son avenir compromis et son existence toute bouleversée.

La recherche d'une solution qui aurait pour effet de concilier les intérêts en cause peut être conduite avec une certaine hauteur de vues ; il ne servirait à rien de récriminer, soit contre l'Etat tout-puissant, soit contre le voisin dont les droits sont à respecter. C'est dans cet esprit que nous soumettons aux intéressés les observations qui suivent et que nous développerons dans les prochains bulletins.

La statistique officielle de la Régie des sucres établit que pour la campagne 1924-25, il a été produit :

Table with 2 columns: Product, Quantity. Includes 'En mélasse de sucreries' and 'de raffineries'.

L'emploi de ces mélasses a été le suivant :

Table with 2 columns: Use, Quantity. Includes 'Pour les aliments du bétail', 'Pour la fabrication de l'alcool', 'Pour la fabrication de la levure'.

La différence, soit 10.854 tonnes, a été absorbée par la sucrerie et divers usages industriels.

Pour la première fois depuis le jour où elle a pris naissance, l'industrie des produits mélassés occupe la première place parmi les consommateurs de mélasse, et si toutes les demandes avaient été servies, son avance aurait été encore plus grande.

Les appréhensions qui se font sentir depuis l'ouverture de la campagne 1925-26 viennent de ce fait que les besoins de mélasse pour les usages agricoles s'accroissent chaque jour, alors qu'on s'attend à une diminution de 50.000 tonnes dans la production. Que va-t-il se passer ? Les distillateurs seront bien obligés de ralentir leur activité, et c'est ce qui provoque de leur part les vives protestations que nous avons enregistrées. La fabrication de produits mélassés, à son tour, ne peut plus compter sur une production accrue ; tout au plus peut-elle espérer ne pas tomber trop au-dessous de ce qu'elle a été dans la campagne précédente.

Ceux qui s'intéressent de près au commerce de la mélasse et des produits mélassés avaient prévu cet aboutissement dans un avenir assez rapproché ; mais personne n'avait songé qu'on y arriverait si tôt. Aussi ne voit-on aucune solution immédiate du problème, et le mieux qu'on puisse faire, c'est de s'adapter, chacun pour son propre compte, à la situation nouvelle.

(Du Bulletin des Halles).

Sur l'Avortement Epizootique des Vaches

Chaque hiver, entraînant le séjour du bétail à l'étable, semble apporter une recrudescence des accidents signalés sous le nom d'avortements infectieux. En réalité, ces accidents se produisent à une période quelconque de l'année, mais comme la direction de l'élevage dans la majorité des exploitations est généralement calculée de telle façon que les naissances se produisent surtout au début du printemps, c'est en hiver qu'il existe un maximum de gestations et c'est pour cette raison aussi que l'on y enregistre le maximum d'avortements.

C'est en décembre, janvier, février que ce maximum paraît atteint.

Bien peu d'éleveurs, dans les régions françaises, ignorent cependant que la majorité des accidents d'avortement doivent être rapportés à une affection spéciale, ou mieux à une infection spéciale, dite abortive, provoquée par des agents microbiens abortifs.

Comme rien ne permet de prévoir les accidents longtemps à l'avance, comme rien, en dehors de la manifestation même de ces accidents, ne permet objectivement ou cliniquement de supposer l'existence de la maladie dans les étables, comme les parturientes qui vont avorter ne sont, pour la majorité, aucunement malades au préalable, l'affection prend de ce fait un caractère particulièrement décevant parce qu'on reste pour ainsi dire désarmé dans l'attente des événements qui pourront se produire ou non.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on demande s'il n'existe rien qui puisse permettre de combattre cette affection, dont les conséquences économiques paraissent formidables si elles pouvaient être totalisées, évaluées avec exactitude et chiffrées avec précision.

Il y aurait là une enquête générale grandement utile à faire. C'est qu'en effet, si la perte des jeunes et le déficit dans l'élevage constituent le premier facteur du passif à compter à la fin de l'année, il en est toujours d'autres qui, pour secondaires qu'ils soient, ne doivent pas moins figurer en ligne de compte : diminution du rendement en lait, infécondité fréquente dans les temps qui suivent, quelquefois complications de non-déviations, voire même de rhumatisme infectieux (arthrites des vaches laitières, nymphomanie, etc...). Toutes ces pertes additionnées ou superposées, risquent de diminuer considérablement les bénéfices du bilan de fin d'année, abstraction faite de la main-d'œuvre dépensée sans compensation.

A dater du jour où il fut établi que les accidents d'avortement devaient être rapportés à une infection microbienne principale bien déterminée (infection par le bacille abortif) on pensa que le problème de la lutte se trouverait bientôt résolu et qu'un procédé de vaccination serait vite trouvé, permettant, comme pour le charbon, le rouget du porc, etc..., d'immuniser les bêtes en gestation et, par suite, d'éviter toutes les pertes.

Ce qu'il faut savoir cependant, et ce à quoi on ne songe pas suffisamment peut-être, même quand on n'a pas poursuivi l'étude de l'avortement durant un assez long temps, c'est que le problème ne se présente pas du tout de la même façon que pour une maladie infectieuse ordinaire et en particulier que pour les deux dont il est fait mention ci-dessus.

Dans le charbon, les animaux meurent de l'infection bactérienne, c'est-à-dire de l'infection microbienne directe ; de même, dans le rouget du porc, les agents d'infection se développent dans le sang, les viscères ou les tissus. Or, pour l'avortement épizootique, les femelles qui vont avorter sont à peine in- disposées par l'infection qui provoque l'accident, et à moins de complications, elles n'en meurent pas, parfois semblent à peine s'en apercevoir ; ce qui en meurt, c'est le fœtus, c'est le petit en évolution. Théoriquement, c'est donc le petit, dans le sein de sa mère, qu'il faudrait pouvoir immuniser contre les conséquences de l'infection abortive, car on le trouve le plus souvent infecté lorsqu'il est expulsé, mort ou vivant.

Le problème est même plus complexe, parce que ce sont les enveloppes fœtales (le placenta, — la masse du délivre) qui sont surtout altérées par l'infection microbienne avant que le petit soit touché lui-même.

Or, le placenta est un appareil temporaire tout à fait spécial, dont les parties constituantes n'ont ni la même constitution, ni les mêmes propriétés chimiques et biologiques que les tissus maternels. Les propriétés de ce tissu placentaire sont spéciales, différentes même de celles du fœtus. Et c'est vraisemblablement en cela que réside la difficulté que l'on n'a encore pu surmonter.

Le problème de la vaccination anti-abortive se présente donc comme un problème d'immunisation de tissus et d'un organisme qui n'existent pas encore, — si cette vaccination pouvait être réalisée avant la gestation, — ou de vaccination effective, si la tentative est effectuée pendant que la gestation est en cours.

Ces simples constatations suffisent à établir la différence réelle qui existe théoriquement, anatomiquement, et vraisemblablement biologiquement, entre cette infection dominante des tissus d'un animal adulte.

En d'autres termes, l'avortement épizootique ou infectieux est la conséquence d'une maladie des enveloppes fœtales et du petit, bien plus que d'une maladie réelle de la mère et alors que cette mère n'en paraît pas ou peu impressionnée. Il est des cas où le petit est expulsé, vivant ou mort, mais non infecté, l'infection s'étant exclusivement localisée aux enveloppes ; d'autres, plus nombreux, où l'avortement n'est jamais que secondairement ; donc, c'est le tissu placentaire qu'il faudrait pouvoir rendre réfractaire à l'infection. L'organisme maternel n'est pas ou peu sensible à cette infection abortive naturelle au point de vue pathologique, alors que l'organisme du petit y est très sensible.

Les tissus de l'embryon ou du fœtus, de même que les enveloppes, n'ayant pas la même composition chimique, ni la même constitution que les tissus maternels d'adulte, leur réceptivité morbide est toute différente.

Si j'ajoute maintenant qu'il n'existe pas une infection abortive unique, toujours la même, toujours identique, quelles que soient les exploitations et les régions, mais qu'il y a sûrement plusieurs infections à effets comparables, qui se révèlent d'ailleurs par des caractères objectifs des lésions différentes découvertes sur les enveloppes fœtales et sur les avortons, et ensuite par les recherches bactériologiques, on voit combien la solution d'un problème de vaccination apparaît tout de suite complexe, et différente d'une vaccination organique ordinaire.

Si l'organisme bovin d'adulte s'accoutume assez bien d'une infection abortive pour qu'il n'en résulte pas de troubles physiologiques inquiétants ni même apparents souvent, il semblerait que cet organisme tolérant puisse se vacciner lui-même bien mieux, ou tout au moins aussi bien, qu'on ne pourrait le faire artificiellement. C'est sans doute ce qui arrive dans les conditions naturelles puisqu'il est établi que des vaches qui ont avorté une, deux, trois fois, finissent assez souvent par avoir ensuite des gestations normales et des veaux vivants. D'où il résulterait que l'organisme d'adulte et de mère ne deviendrait réfractaire à la possibilité d'une infection par des agents microbiens abortifs, qu'au bout d'un temps relativement long et variable sans nul doute avec les individus.

Est-il possible de conférer cet état réfractaire rapidement par une ou deux inoculations de produits bactériens ? rien ne l'a démontré jusqu'ici.

D'autre part, il n'est pas exceptionnel de voir des bêtes avorter une fois ou deux, d'avortement infectieux bien entendu, donner ensuite des gestations normales et des veaux vivants, puis avorter de nouveau d'avortement infectieux encore, s'il y a eu immunité à ce moment donné, cette immunité n'a été que passagère s'il s'agit d'un retour offensif de la première infection — ou bien d'une autre infection toute différente, et cela complexe singulièrement les données biologiques de la vaccination.

A-t-on fait mieux au point de vue expérimental et en application pratique, que ne fait la nature elle-même ? Je ne me hasarde guère en répondant non. Les tentatives de vaccination contre l'avortement épizootique des vaches ont été multipliées à l'étranger, en Angleterre et en Amérique, en France aussi, depuis nombre d'années. Suivant les expérimentateurs, les résultats ont paru favorables, ou non ; les résultats ont été plus souvent contradictoires, parfois fort heureux en apparence, dans d'autres cas, véritablement désastreux ou sans nul effet.

D'où il résulte, en résumé, que l'on peut dire actuellement qu'il n'y a pas de moyen sûr, ni même approximatif, de mettre à l'abri de nouveaux accidents une exploitation frappée par l'avortement épizootique. Tout ce que l'on a fait et tout ce que l'on fait ne peut être scientifiquement considéré que comme tentatives d'essais en matière de vaccination. Bien des produits sont présentés dans le commerce comme vaccins anti-abortifs sans qu'il en soit aucun, à ma connaissance, qui ait fait ses preuves, et cela pour les raisons exposées ci-dessus, c'est qu'ils sont dirigés en vue d'une immunisation de l'organisme maternel, alors qu'il faudrait que leur action porte sur les tissus du fœtus différents de ceux de la mère.

possible, rien ne le prouve. En d'autres termes, il semble bien que dans les conditions de nature, l'organisme des vaches infectées d'infection abortive ne réagit pas ou réagit peu contre cette affection parce qu'elle se localise dans les voies génitales sans y provoquer d'autres troubles que ceux qui intéressent les enveloppes, mais bien peu la muqueuse utérine et les cotylédons.

Sans doute, il est possible de soutenir que la meilleure preuve de la réaction de l'organisme maternel contre l'infection abortive se trouve révélée par l'épreuve de la séro-agglutination qui en favorise le diagnostic ; c'est vrai, mais en accordant même à cette réaction une valeur absolue, qu'elle n'a pas, il est possible de supposer aussi qu'elle ne caractérise qu'une réaction d'immunité et non une réaction de défense proprement dite, au sens biologique du mot, c'est-à-dire une réaction d'acheminement vers l'immunité.

Le fœtus caractérise une plante neuve en germination, et en évolution, dont l'appareil radicaire représenté par le placenta et les enveloppes, absorbe, dans un milieu organisé pour la fourniture des matériaux nécessaires, tous les éléments nutritifs qui conviennent à sa croissance. Si ces racines (villosités placentaires), à un moment donné, deviennent progressivement incapables à l'absorption des matériaux nutritifs, c'est qu'elles sont envahies et désorganisées par les germes abortifs, à la façon de ce qui se passe au point de vue culturel pour certaines plantes dont les racines et radicales se couvrent de moisissures ou de microbes parasites, pour succomber, elles aussi, dans des conditions comparables en un temps variable. Le milieu nutritif (sol ou tissus maternels) n'en est pas infecté pour cela, à peine imprégné seulement.

Dans les conditions de l'observation courante pure et simple, c'est-à-dire sans aucune tentative d'intervention ou de traitement, les choses se passent assez souvent de la façon suivante :

À une époque déterminée, dans une exploitation nouvellement frappée par l'infection, la grande majorité des vaches en gestation avorte, l'année suivante il n'y en a plus que la moitié, la troisième année, le taux des avortements descend au quart, au cinquième de l'effectif des femelles en gestation, parfois à quelques unités seulement.

Ce n'est pas là une règle absolue, il s'en faut, mais c'est une situation qui se présente assez fréquemment dans les exploitations qui n'avaient pas encore été touchées.

Dans d'autres cas, l'infection qui a provoqué un grand nombre d'accidents durant un temps, disparaît brusquement d'une façon définitive, ce qui se fait au passage le plus souvent et quelquefois à l'étable, sans que l'on n'ait rien fait. Et puis, il est d'autres exploitations où l'infection cause un nombre limité d'accidents, mais tous les ans, et sinon de temps immémorial, du moins depuis des lustres et des lustres.

Pourquoi en est-il ainsi, pourquoi est-il des cas où les avortements disparaissent définitivement sans raison connue ? En réalité, nous n'en savons rien. Aucune bonne explication n'a été fournie.

Si les circonstances veulent que l'on ait tenté pour les premiers cas une intervention quelconque : intervention thérapeutique supposée préventive ou curative, ou une intervention pour essais de vaccination, on met la disparition ou la diminution du nombre des avortements sur le compte de ces interventions, alors qu'il n'en est rien dans la réalité.

Pour les autres formes, même lorsque les animaux sont disposés en lots comparables, lots traités d'une part, lots témoins d'autre part, les statistiques ne peuvent avoir encore qu'une valeur toute relative parce que le hasard peut jouer un rôle avantageux dans le choix des animaux formant les lots, et c'est pour cela que les résultats des statistiques établies en Amérique comme en Angleterre, au sujet des tentatives de vaccination, apparaissent tantôt favorables, tantôt défavorables, et trop souvent contradictoires, par conséquent.

Pour que des expériences de cette nature puissent entraîner une conviction, il faudrait, semble-t-il, qu'elles soient exécutées sur des lots de génisses en gestation, venant d'exploitations où l'avortement infectieux ne sévit pas, et n'a jamais sévi depuis des ans, que l'un de ces lots soit soumis à une intervention précise, une vaccination ou une autre intervention, avant fécondation ou en cours de gestation, peu importe ; et que quand le moment paraît opportun, c'est-à-dire le jour où le lot des traitées pourra être considéré comme à l'abri des conséquences de l'infection abortive expérimentale, toutes les bêtes en expérience, vaccinées et témoins, soient soumises à cette infection, dans des conditions absolument identiques.

Le jour où pareille expérience donnera des résultats tangibles, nettement favorables aux animaux traités ou vaccinés, ce jour-là, les statistiques auront de la valeur ; mais celles de la pratique courante, recueillies dans les conditions habituelles, laisseront toujours planer des doutes pour les raisons indiquées.

Que se passe-t-il, en effet, à notre époque ? On vaccine, ou du moins l'on essaie de vacciner avec des produits qui portent des noms variés : Géniox, Nator A, Nator B, vaccin antiafortif, etc., avant la fécondation ou durant la gestation. On ne vaccine que quand il y a eu déjà des avortements dans l'exploitation,

et parfois quand la majorité des vaches de reproduction a avorté. L'année d'après, les accidents sont aussi nombreux ou notablement moins nombreux ; dans le premier cas on se contente de constater que la tentative de vaccination est restée sans effet ; dans le second on lui rapporte un succès relatif, et si la tentative est renouvelée plusieurs années on peut voir la maladie disparaître.

Le succès en est reporté à la ténacité dans la pratique des vaccinations. C'est possible, mais rien n'est moins sûr ni moins démontré. Il y a trente ans, alors que l'avortement épizootique était moins connu et aussi moins répandu, alors qu'il n'était guère question de vaccination, l'observation attentive de la succession des événements avait démontré que quand l'infection abortive apparaissait dans une exploitation d'élevage, il y en avait pour trois, quatre ou cinq ans à s'en débarrasser : première année petit nombre d'avortements, seconde et troisième années nombre plus élevé et summum atteint, quatrième et cinquième années, décroissance et extinction. Dans les cas les plus heureux, l'extinction pouvait se constater dès la troisième année.

Aujourd'hui, les choses ont quelque peu changé, parce que les échanges d'animaux sont beaucoup plus nombreux et plus fréquents que dans le passé, mais qui donc pourrait, non pas affirmer, mais prouver que les diminutions dans le nombre ou la disparition des avortements dans des exploitations déterminées après vaccinations sont des résultantes de ces tentatives de vaccinations et non des résultantes de l'influence prolongée de la nature médicale, c'est-à-dire des simples défenses naturelles de l'organisme, comme dans le passé.

En résumé, et pour ceux si nombreux que la question intéresse, il est loyal de déclarer qu'il n'y a pas, à ce jour, de vaccin antiabortif reconnu vraiment efficace. Quand un vaccin est efficace, il doit l'être pour la presque totalité ou la grande majorité des cas. D'ailleurs, un vaccin serait-il efficace qu'il ne pourrait avoir d'effet, quand on injecte dans un troupeau infecté, à des femelles en gestation déjà touchées par l'état de maladie des enveloppes et du petit. Si le placenta, c'est-à-dire les racines par lesquelles le petit puise sa vie dans l'organisme maternel, est altéré, on ne peut le régénérer ; tout ce que l'on pourrait espérer serait d'arrêter la marche de l'infection et le succès ne pourrait couronner les tentatives qu'à la condition que le petit en croissance ait encore assez de racines intactes pour achever son évolution et arriver à terme. Si le placenta est trop malade pour pouvoir continuer à le nourrir suffisamment, ou à le faire grandir, fatalement l'avortement se produira tôt ou tard, quoi que l'on fasse et quoi que l'on puisse.

En principe, s'il y avait une vaccination efficace antiabortif, il faudrait donc, qu'elle soit pratiquée surtout, et presque exclusivement, pour ou dire, sur des génisses avant la mise en service. Cela veut-il dire qu'il faille en arriver au fatalisme en matière de lutte contre l'avortement épizootique et se contenter de regarder les événements se dérouler sans chercher à les diriger et les maîtriser ? Non, certes, bien au contraire, mais ce qu'il ne faut pas croire, c'est que quand « on a fait faire une piqûre », c'est l'expression à la mode, tout danger est conjuré !

Les anciennes précautions préventives, c'est-à-dire tendant à éviter ou à limiter l'extension de l'infection dans les élevages, doivent être utilisées les premières, même avant toutes tentatives de vaccination :

Surveillance de la qualité des eaux de boisson, au besoin suppression ou désinfection des mares, lorsque les purins des étables contaminées s'écoulent vers ces abreuvoirs.

Isolément des avortées aussitôt l'accident et désinfection méthodique de leurs voies génitales avant la remise dans l'étable commune (irrigations génitales à l'eau bouillie, puis à l'eau iodée à 1/000, tous les deux jours, durant une quinzaine, ou de préférence emploi d'ovales antiseptiques).

Isolément même des vaches reconnues sur le point d'avorter, pour éviter l'infection des étables communes ; les soumettre ensuite au traitement ci-dessus indiqué.

Désinfection ultérieure des étables ayant abrité des avortées.

Eviter de faire saillir les bêtes saines par un taureau ayant fait la saillie de vaches ayant déjà avorté.

Tout cela, sans nul doute, comporte un ensemble de mesures fort difficiles à bien exécuter, même dans les exploitations les mieux agencées et les mieux tenues ; mais tant que l'on n'aura pas une méthode sûre d'immunisation, et il ne semble pas que l'on soit sur le point de l'obtenir, il en sera ainsi.

Certains éleveurs pensent parfois se débarrasser de la cause de leurs traces en liquidant tout l'effectif d'une étable pour la remonter avec de nouvelles recrues. Si la chance favorise la tentative, elle pourra être couronnée de succès ; mais le seul fait du recrutement d'assez nombreuses bêtes de reproduction expose fatalement à l'introduction d'une contamination ou d'une infection, qui réimplanter la maladie dans les locaux dont on pensait l'avoir expurgée. La situation, après un an ou deux, sera la même qu'avant, le sacrifice pécuniaire accompagnant toute liquidation forcée aura été en pure perte et toute latitude se présentera pour recommencer l'expérience. Il est peut-être plus sage d'essayer

de tous les moyens dont on dispose : précautions d'hygiène, médications et vaccinations à effets incertains, sans doute, ou à efficacité toute relative, mais dont le prix de revient est encore moins élevé que celui du renouvellement des effectifs.

(Agriculture Pratique). G. MOUSSU.

La CLARIFICATION des VINS PAR LE COLLAGE

Lorsque le vin achève de fermenter, les matières en suspension tombent par leur propre poids et se déposent au fond des fûts pour former la lie. Les globules de levure, la crème de tartre, les albumines du vin précipitées par le tannin se séparent ainsi du vin en entraînant avec eux les débris organiques et autres particules apportées avec la vendange. En même temps le vin commence à se clarifier. Mais cette clarification est plus ou moins lente à se produire : dans les vins rouges, qui fermentent rapidement et sont riches en matières taniques, la clarification est rapide si le vin est indemne de casse ou de maladie microbienne ; par contre, elle est en général plus difficile à obtenir dans les vins blancs ; ceux-ci, en effet, provenant de raisins récoltés tardivement, sont chargés de matières pectiques et mucilagineuses, et parvenues en tannin ; la fermentation, active au départ, se continue lentement, pendant plusieurs semaines parfois ; les vins obtenus, renfermant plus ou moins de sucre non fermenté, sont denses : autant de raisons pour lesquelles le vin demeure trouble un certain temps.

Certaines pratiques, d'ailleurs fort usitées, favorisent la clarification spontanée du vin : les soutirages, en séparant le vin des lies, provoquent aussi une aération du liquide très favorable à la précipitation de certains éléments ; les méchages introduisent dans le vin une certaine dose d'antiseptique qui annihile l'action des levures et des germes de maladie.

Parmi les facteurs naturels, le froid est l'agent de clarification le plus actif ; il agit en aidant à la précipitation de la crème de tartre, qui entraîne avec elle une partie des matières en suspension. Dans les régions méridionales, on utilise même de plus en plus le froid artificiel.

Mais nos vins blancs, après avoir passé l'hiver et subi deux ou trois soutirages, n'ont pas acquis le plus souvent cette limpidité, ce « brillant » qu'exige de plus en plus la clientèle. De plus, la mise en bouteilles se fait de bonne heure dans notre région, généralement au cours du printemps qui suit la récolte. Si le vin n'est pas, vers cette époque, parfaitement limpide, il ne faut pas hésiter à clarifier le vin par un « collage » ; c'est le procédé le plus simple à employer et le plus pratique l'assure au vin plus de limpidité lorsque l'opération est bien conduite.

Le collage consiste à produire dans le vin un précipité qui entraîne avec lui les particules tenues restées en suspension. Un bon clarifiant ne doit laisser dans le vin aucun produit étranger et ne doit altérer en aucune façon les qualités gustatives ; d'autre part, il doit avoir produit son effet dans un temps relativement court (de dix à vingt jours).

Parmi les clarifiants les plus anciennement employés, nous citerons :

Le lait, dont la caséine se coagule sous l'action de l'alcool et des acides du vin, présente l'avantage de « blanchir » les vins jaunes et de faire disparaître quelquefois les mauvaises odeurs du vin, lorsqu'il est employé non écrémé ; dans la pratique courante, on devra l'écrémé, la matière grasse gênant la clarification ; de toutes façons, il n'est pas à recommander en raison des éléments solubles qu'il apporte, en particulier le sucre de lait, susceptible de fermenter dans la suite.

La caséine en poudre, extraite du lait, constitue un bon clarifiant ; il est nécessaire de la dissoudre dans un peu d'eau tiède quelques heures avant l'emploi ; on l'utilise en général à la dose de 20 à 25 gr. par barrique.

Blancs d'œufs. — Le blanc d'œufs est considéré à juste raison comme un très bon clarifiant pour vins rouges, mais son prix élevé l'exclut aujourd'hui de la pratique courante.

Le sang frais ou desséché est quelquefois employé pour coller les vins rouges ordinaires ; nous ne saurions le recommander en raison des substances étrangères, putrescibles qu'il introduit dans le vin.

La colle de poisson ou ichthyocolle est extraite de la vessie natatoire des esturgeons et vendue en membranes étendues en feuilles ; elle donne un très bon collage, mais sa préparation est difficile ; de plus, les lies formées sont volumineuses, légères et remontent facilement dans le vin pour donner des « voligeurs ».

La gélatine. — Ce produit, le plus utilisé aujourd'hui pour le collage des vins, est extrait des os et des peaux. On le trouve dans le commerce sous forme de plaques ou de lamelles, incolores ou teintées de jaune. Les plaques de gélatine possèdent toujours une légère odeur putride, dont on se débarrasse par un dégorçage de douze heures environ dans l'eau froide. La gélatine absorbe de l'eau, se gonfle et abandonne au liquide les principes colorants. Elle est dissoute ensuite dans dix ou quinze fois son poids d'eau, que l'on soumet au feu doux, ou mieux, au bain-marie tiède ; 20 à 25 gr. de gélatine suffisent pour coller une barrique.

Les viticulteurs préfèrent en général, et avec raison, les colles liquides à base de gélatine, préparées d'avance ; celles-ci, prêtes pour l'emploi, sont bien dégoûtées et leur préparation à l'autoclave permet une forte concentration.

La gélatine — ou les colles issues de ce produit — produit un collage parfait des vins. Elle présente, de plus, l'avantage de déjauner les vins riches en tannin oxydé et de supprimer l'aéreté des vins renfermant un grand excès de matières tanniques, en particulier les vins obtenus au moyen de presses continues, de clarification si difficile.

Pratique du collage. — Pour bien réussir un collage, il est indispensable de s'assurer d'abord que le vin est de bonne tenue à l'air, ne casse pas et est à l'abri de fermentations secondaires. On évite le plus souvent ces accidents en soutirant le vin au préalable avec une quantité de mèche convenable, variable suivant les méchages que le vin a déjà subis ; en outre, le soutirage sépare le vin de ses dernières lies, qui seraient mises en suspension au cours du collage.

Les vins blancs et rosés, avant d'être collés, doivent recevoir une quantité de tannin suffisante pour la prise de colle ; les vins rouges en contiennent suffisamment pour réussir le traitement sans aucune addition préalable.

Le choix du tannin mérite une attention spéciale, car il en est de toutes qualités dans le commerce. On doit préférer les tannins à l'alcool, de couleur claire, inodores.

Le tannin se combine à peu près à poids égal avec la gélatine ; on emploie en général, dans les vins blancs, un poids de tannin légèrement supérieur à celui de la gélatine, afin que le vin en conserve après le collage une quantité suffisante pour sa conservation ; cette dose est comprise entre 25 et 30 grammes par barrique.

Nous conseillons de dissoudre d'abord le tannin dans un litre ou deux de vin tiède, avant de le verser dans le fût ; on peut activer la dissolution en faisant des décantations successives. Il est nécessaire de se servir de seaux en bois, le fer formant avec le tannin des combinaisons susceptibles de troubler le vin plus tard.

La solution de tannin est entonnée et répartie dans la masse par un brassage. Afin d'être assuré que la solution soit répartie de façon homogène dans la masse, il vaut mieux attendre 24 heures avant de pratiquer le collage.

Un essai pratiqué dans un verre permet de se rendre compte si le vin nécessite cette addition de tannin avant collage. Si quelques gouttes de colle ajoutées au vin donnent rapidement un trouble, c'est que le vin contient une dose suffisante de tannin. S'il n'y a pas trouble, l'addition de tannin est nécessaire. Un essai analogue permettra d'être fixé à l'avance sur la dose de colle à employer pour obtenir la clarification des vins de presse continue jusqu'à 1 kilo de gélatine par barrique pour obtenir un bon résultat.

Le collage proprement dit s'effectue en versant en plusieurs fois la colle dans le vin tanné, mis en mouvement par un fouettage que l'on renouvelle après chaque addition. Dans les foudres, le brassage se fait au moyen d'une pompe. Dans tous les cas, il est préférable de diluer la colle dans quelques litres de vin avant de l'entonner.

Le vin doit se troubler aussitôt après le fouettage ; la formation des grumeaux se produit ensuite, plus ou moins rapidement ; peu à peu ils grossissent et tombent en nettoyant le liquide.

La limpidité parfaite du vin est obtenue dans un temps qui varie de huit jours à trois semaines, selon la nature du vin et les conditions atmosphériques.

Au bout de ce temps, il suffira de pratiquer un dernier soutirage dans un fût légèrement méché ; la mise en bouteilles pourra se faire quelques jours après. Il ne faut jamais pratiquer cette opération lorsque le vin est « sur colle », le mouvement du liquide pouvant faire remonter le dépôt.

Si, deux ou trois jours après le collage, le vin reste légèrement opalescent et que l'examen à la lumière n'y montre pas les grumeaux caractéristiques, il y a surcollage, c'est-à-dire excès de colle en solution. L'opération n'a donc pas réussi. Quelquefois un nouveau tannage suffit à réparer cet échec ; le plus souvent il faut pratiquer un second collage, en ajoutant préalablement une forte dose de tannin (30 à 35 gr. par barrique).

Une dernière recommandation : les vins ne doivent pas être collés trop tôt ; mieux vaut attendre le second, même le troisième soutirage, sinon on risque, après avoir obtenu un vin parfaitement clair, de voir un trouble se produire, et tout est à recommencer.

Ch. MARCHAIS,
Ingénieur agronome.
Angers, le 28 décembre 1925.
(L'Anjou Viticole).

Statistique Agricole

Un député ayant demandé comment on pouvait donner la statistique des céréales panifiables avant que les battages aient eu lieu, le ministre a donné à cette question écrite une réponse dont voici le résumé :

« Les renseignements publiés par l'Administration de l'Agriculture aussitôt après la récolte des principales céréales (généralement en septembre) ne sont que des résultats approximatifs. Les chiffres définitifs insérés dans la statistique an-

nuelle sont souvent différents des premiers et représentent seuls, au point de vue purement statistique, les quantités réellement récoltées. Voici comment sont faites les évaluations provisoires. a) Superficielles : ces appréciations sont faites par les directeurs des services agricoles en utilisant à la fois les renseignements des registres de culture et ceux qu'ils doivent se procurer directement. En général, chaque année au 1^{er} janvier, les directeurs des Services agricoles s'adressent aux agriculteurs les plus qualifiés de leur circonscription, aux maires, aux instituteurs, pour obtenir des indications en vue d'arriver à une approximation des superficies ensemencées. Les registres de culture tenus à jour, servent de base pour l'établissement des différents états à fournir. La récapitulation faite le 1^{er} janvier comprend les surfaces ensemencées en céréales d'hiver. Au 1^{er} mai, une seconde publication a lieu. Elle comprend à la fois les récoltes d'hiver et de printemps, déduction faite des superficies qui auraient pu être détruites pour des causes diverses, postérieurement à la constatation des surfaces ensemencées, estimation, en général, maintenue dans l'état qui sert de base à l'évaluation de la récolte et dont la publication a lieu dans le courant de septembre. b) Rendements : Dans l'estimation qu'ils font de la récolte probable, les directeurs des services agricoles doivent tenir compte d'abord des rendements obtenus lors des battages effectués immédiatement après la récolte, puis des appréciations de leurs correspondants habituels, enfin, des renseignements qui leur sont fournis par les associations agricoles. C'est après avoir effectué tous ces sondages et des enquêtes sur place que les directeurs des services agricoles proposent à l'Administration un chiffre pour le rendement moyen et un autre pour le poids spécifique. Ces chiffres sont communiqués à l'Inspection générale de l'Agriculture qui les contrôle et, suivant le cas, les adopte ou les soumet à une nouvelle vérification. La publication au Journal Officiel est faite alors. En pareille matière, les déductions pour mauvaise conservation, dégâts causés par les insectes, dessiccation, etc., ne peuvent être opérées que par approximation, les battages restreints de l'automne n'ayant donné sur ces divers éléments que d'insuffisantes indications. Aussi bien, la récolte définitive n'est-elle pas recensée que pendant l'hiver, lors de l'établissement, par les maires et les commissions cantonales, de la statistique annuelle. Les résultats obtenus sont groupés dans la publication du ministère de l'Agriculture intitulée : Statistique agricole annuelle. »

Semoir à Main à la volée perfectionné

Nous nous mettons à la disposition des membres du Syndicat qui désireraient se munir de cet instrument très pratique et peu encombrant, avec lequel on peut semer, en culture à plat, un hectare 1/2 à l'heure en petites graines, et 2 hectares à l'heure en gros grains. Nous adresser les demandes. Un spécimen est déposé dans nos bureaux.

Son prix est d'environ 80 fr. avec poche toile, et 105 fr. avec poche cuivre.

Il nous est offert pour la moyenne et petite culture un semoir en lignes s'adaptant à la charrue ordinaire et semant toutes graines en même temps que se fait le labour.

Pour tous renseignements et prix, s'adresser à M. Irénée Telfier, constructeur, à La Chapelle-Basse-Mer.

Nous tenons des prospectus à la disposition de ceux de nos membres que cet appareil pourrait intéresser.

POMMES DE TERRE de TOPINAMBOURS

M. A.-Ch. Girard a fait à l'Académie d'Agriculture de France une communication d'un grand intérêt pratique, au sujet des expériences qu'il a été amené à poursuivre, pour l'Office agricole de la Dordogne, dans son exploitation d'Escoire.

En Périgord, les rendements de la pomme de terre sont très faibles, 2.500 à 3.000 kgs à l'hectare, d'après les statistiques. Avec une culture très soignée comme préparation des terres, fumures, etc., la moyenne qu'a obtenue M. A.-Ch. Girard, dans sa propriété, aux 15 variétés différentes, et pendant cinq ans n'a atteint que 7.850 kilogrammes à l'hectare.

Cette faiblesse des rendements est bien le signe du phénomène de dégénérescence ; pendant que de divers côtés on cherche à la combattre, notamment par le choix des semences et la sélection des plants, M. A.-Ch. Girard a de son côté cherché un remède au déficit d'une récolte qui joue un si grand rôle dans l'engraissement des porcs, par la substitution d'une culture qui fournisse pour l'alimentation du bétail des produits plus élevés, plus réguliers et moins aléatoires.

C'est le topinambour qui lui a paru répondre le mieux à ces conditions.

Pendant cinq ans, M. Girard a cultivé côte à côte, dans des circonstances climatiques variées, dans des terres diverses dans les mêmes conditions de sol, de fumures, de façons culturales, etc., les deux plantes et voici les rendements rapportés à l'hectare obtenus comparativement.

La moyenne des sept récoltes, pendant cinq années, a été, par hectare et par an : pour les pommes de terre de 8.500 kilogrammes ; pour les topinambours (lavés et propres) de 22.215 kilos.

Ainsi dans les conditions les plus variées, le topinambour a donné d'une façon constante des récoltes deux fois et souvent trois fois plus élevées que celles de la pomme de terre. Mais M. A.-Ch. Girard, en ayant habitude à l'expérimentation, a été plus loin et a voulu établir la comparaison entre les deux cultures en faisant intervenir la valeur alimentaire des récoltes.

Il a donc effectué les analyses des matières alimentaires contenues dans la pomme de terre et le topinambour, et traduit les résultats de ses analyses en unités nutritives. En langage pratique on peut dire que le topinambour vaut environ 1/4 moins que la pomme de terre.

Combinant ces résultats avec les rendements des deux récoltes, on calcule finalement qu'une récolte de un hectare nous a donné 35.540 unités nutritives pour le topinambour, contre 16.690 pour la pomme de terre.

« En substituant la culture du topi-

nambour à celle de la pomme de terre, nous avons donc plus que doublé les unités nutritives mises à la disposition du bétail de notre exploitation. »

Enfin pour rendre la comparaison des deux cultures plus complète, il fallait l'examiner au point de vue de l'épispemement du sol, c'est-à-dire de l'emprunt fait au sol des principes fertilisants nécessaires pour la constitution des organes aériens et souterrains (tubercules et fanes).

Les analyses, portant toujours sur des récoltes obtenues dans des conditions comparables, peuvent se résumer ainsi : « Une récolte de topinambour, pour former deux fois plus d'éléments nutritifs que la pomme de terre a puisé dans le sol le double de principes fertilisants, principalement azote et potasse. »

Et cependant, dans les mêmes sols et avec les mêmes fumures, M. Girard obtint des rendements doubles, et d'autre part la pratique nous enseigne que le blé venu après topinambour est ordinairement meilleur qu'après la pomme de terre.

C'est qu'en réalité le topinambour, par son large feuillage, son système racinaire plus abondant, grâce aussi et surtout à sa durée de végétation beaucoup plus prolongée, sait mieux exploiter les ressources du sol et de l'atmosphère que la pomme de terre.

Semoir à Main à la volée perfectionné

Nous nous mettons à la disposition des membres du Syndicat qui désireraient se munir de cet instrument très pratique et peu encombrant, avec lequel on peut semer, en culture à plat, un hectare 1/2 à l'heure en petites graines, et 2 hectares à l'heure en gros grains. Nous adresser les demandes. Un spécimen est déposé dans nos bureaux.

Son prix est d'environ 80 fr. avec poche toile, et 105 fr. avec poche cuivre.

Il nous est offert pour la moyenne et petite culture un semoir en lignes s'adaptant à la charrue ordinaire et semant toutes graines en même temps que se fait le labour.

Pour tous renseignements et prix, s'adresser à M. Irénée Telfier, constructeur, à La Chapelle-Basse-Mer.

Nous tenons des prospectus à la disposition de ceux de nos membres que cet appareil pourrait intéresser.

Courroies à bœufs et ambliés

Nous tenons toujours à la disposition de nos adhérents des courroies d'attelage pour bœufs et vaches. Ces courroies en peau de buffle sortent d'une fabrique qui en a la spécialité depuis de longues années. Nous les recommandons tout spécialement. Les prix varient naturellement suivant les poids, c'est-à-dire en proportion des épaisseurs et des longueurs des courroies.

Nous avons également des ambliés de la même fabrication pour jugs à bœufs, soit pour charrettes, soit pour couples.

Désinfectants Crésylyles

Nous pouvons procurer à nos adhérents les produits suivants, excellents pour la destruction des insectes et pour la désinfection des étables, des écuries et des poulaillers.

Crésylo-Naphtol, en bidons de 1 litre 5 »
Crésylo en bouteilles de 1 litre... 5 »
Marchandises à prendre à nos bureaux, 5, quai Cassard.

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur - Soufre

Nous retrouvons les mêmes prix que précédemment malgré l'élévation du cours de la livre, soit 290 fr. pour le sulfate de cuivre. La demande s'est ralentie.

Bouillie Azur,..... 240 fr.
Soufre 118 fr.

LE Marché Mondial des Grains

Extraits du « London Grain, Seed and Oil Reporter » du 8 Janvier :

Les prix sur le marché d'importation ont été irréguliers en sympathie avec les fluctuations qui se sont manifestées en Amérique ainsi qu'avec l'activité des spéculateurs aux Etats-Unis.

En ce qui concerne les chargements, les cotations des vendeurs sont en baisse de 6 d. à 1/2 sur la semaine précédente. Pour la première fois depuis plus d'un mois, du blé russe a été offert, mais à un prix prohibitif. Sur le marché des parcelles cat de Londres le Manitoba n° 1 pour expédition Janvier-février a reculé de 4 1/2 d. par rapport à la huitaine précédente. A Liverpool, la demande a été limitée. Manchester a réalisé un assez bon chiffre d'affaires mais les autres ports ont été calmes. L'instabilité du marché a eu pour effet que la meunerie britannique a acheté avec une extrême réserve et seulement pour couvrir ses besoins pressants.

On a trouvé dernièrement que nous avions, au sujet du marché du blé, un sentiment trop à la baisse, mais il est quelque peu difficile d'avoir une conception

frés à la hausse si l'on se fonde sur les estimations de la récolte mondiale. En faisant la Russie hors de compte, la production européenne dépassé de 37 millions de qrs celle de la campagne précédente. Le rendement sur le continent américain accuse une diminution de 2.000.000 qrs seulement si nous tenons pour exactes les dernières estimations officielles de l'Argentine. On compte pour l'Afrique sur une augmentation de plus de 3.000.000 qrs. L'Asie, en raison de la sécheresse aux Indes, sera probablement à court de près de 4.000.000 qrs et pour le moment nous devons tabler sur une diminution de 6.500.000 qrs dans la production; les batages nous donnent à croire que le déficit peut n'être pas aussi fort.

Quoi qu'il en soit, prenant les chiffres tels quels, nous constatons une augmentation de 28.000.000 qrs dans la production mondiale. Il faut aussi, dans une certaine mesure, prendre en considération l'augmentation de la production de seigle en Europe et de la production du blé en Russie, quoique ce dernier élément ne fournisse qu'un chiffre très incertain. Néanmoins, même avec ces statistiques, nous ne sommes pas aussi confiants que le Foot Council qui croit que les récoltes abondantes obtenues dans de nombreux pays feront baisser les prix au cours des prochains mois. Les offres de blé russe ont probablement été faites pour assurer le paiement de la farine canadienne achetée par la Russie. On signale que l'Allemagne achète du blé pour compenser ses exportations de cette céréale. Ces achats s'ajoutent à ceux de blés australiens et canadiens par l'Europe et l'Orient peuvent soutenir les prix pendant quelque temps.

Les ressources et les besoins mondiaux sont estimés comme suit :

Ressources : 95.000.000 quarters ; besoins : 78.000.000 ; expéditions à ce jour : 29.205.000 ; quantités encore requises : 48.795.000.

Les quantités approximatives de blé et de farine en passage pour l'Europe sont de 3.165.000 qrs contre 3.305.000 la semaine dernière et 5.500.000 il y a un an. Les expéditions de blé et de farine de l'Amérique du Nord, de l'Argentine, de l'Australie, etc., à destination de l'Europe ont été de 745.000 qrs (115.000 à ordres, 300.000 pour le Royaume-Uni et 300.000 pour le Continent) contre 1.145.000 qrs (340.000 à ordres, 295.000 pour le Royaume-Uni et 510.000 pour le Continent) pendant la semaine correspondante de l'année dernière.

Du 1^{er} août au 31 décembre 1925, il a été expédié 24.055.000 qrs (2.555.000 à ordres, 8.800.000 pour le Royaume-Uni et 12.680.000 pour le Continent) contre 31.705.000 qrs durant la même période de la campagne précédente.

LES RECOLTES CÉRÉALES

Du Bulletin des Halles du 20 janvier : Depuis mercredi dernier, nous avons subi une température quasi arctique. Dans le Nord, comme dans le Centre, comme dans le Midi, du Bordelais à la Côte d'Azur, le thermomètre s'est abaissé certains jours jusqu'à 12 et 15 degrés. Puis la neige est tombée avec une abondance extrême aussi bien aux hautes altitudes montagneuses que dans les plus basses plaines. Peut-être le froid rigoureux a-t-il occasionné de légers dégâts dans les emblavures les plus récentes et qui n'étaient pas encore garanties par la neige. Quoi qu'il en soit, déclarons-nous satisfaits de ce phénomène, car les bienfaits de la neige compenseront largement les méfaits d'une gelée intense.

Le travail extérieur est ainsi, par la force des choses hivernales, complètement arrêté ; du moins les charrois du fumier sont-ils très rares. La terre arable est encore durcie aujourd'hui jusqu'à une assez grande profondeur. Il faudra donc attendre le dégel pour reprendre les labours et les ensemencements.

Les résultats de l'enquête que vient de publier le ministre de l'Agriculture sur les ensemencements d'automne ne nous donnent qu'une médiocre satisfaction, surtout au point de vue du blé, dont la superficie se trouve réduite de 231.790 hectares : 5.178.490 hectares au 1^{er} janvier 1926 contre 5.410.280 au 1^{er} janvier 1925. Le méteil et le seigle perdent également chacun une dizaine de millions d'hectares. La compensation apportée par l'extension des ensemencements d'escourgeon et d'avoine est vraiment insignifiante ; en plus 3.520 hectares pour l'escourgeon, 7.240 hectares pour l'avoine. Arriverons-nous à retrouver la superficie totale de 1925 en intensifiant, dès que les circonstances atmosphériques le permettront, les ensemencements du printemps, que le ministre de l'Agriculture, Jean Durand recommande, à l'exemple de ses prédécesseurs, dans une circulaire aux Préfets ? Les paysans ne s'émeuvent pas souvent des littératures ministérielles ou préfectorales. Pour le blé, on sait du reste que les semailles dites de printemps ne les intéressent qu'à peine. Mais comme le déficit des emblavements d'automne est dû surtout au retard des arrachages de betteraves sucrières et fourragères, à la pénurie de main-d'œuvre quelquefois, on peut espérer que, dans les régions septentrionales, on donnera plus d'importance aux ensemencements de mars. L'essentiel est qu'on puisse les entreprendre dans le courant de février. A la foire aux semences de Paris, on pourra faire choix

de nombreuses variétés de blé qui, affirmé-on, conviennent plus particulièrement aux semailles printanières. Les obtenteurs affirment la rapide évolution végétale de ces variétés.

En somme, la situation agricole n'a rien d'inquiétant. Le froid — déjà très sensiblement atténué — et la neige imposent à tous les travailleurs de la terre un repos qui ne les réjouit nullement. Les petits exploitants ont cependant à s'occuper à l'intérieur de leurs fermes, où il y a toujours des aménagements, des réparations à effectuer. Et l'on peut croire que le personnel des grandes exploitations ne reste pas précisément les bras croisés quand la rafle se déchaine sur les champs. Les animaux n'exigent-ils pas, à cette heure, des soins plus assidus ? C'est surtout dans les exploitations forestières que l'on constate maintenant du chômage.

La fièvre aphteuse provoque encore les inquiétudes des éleveurs en plusieurs régions, et dans celles du Centre plus spécialement. Arrivera-t-on à guérir définitivement cette affection à laquelle il a fallu payer chaque année un lourd tribut ? C'est la question que l'on se pose sans cesse. Pourtant que de remèdes n'ont-ils pas été préconisés depuis un demi-siècle surtout.

PHYSIONOMIE DE LA SEANCE. — Assistance plus compacte qu'aux deux derniers marchés. Le 5^e Salon de la Machine agricole et la Foire nationale des semences ont attiré à Paris un grand nombre de cultivateurs de toutes régions et ils manqueraient à leur devoir s'ils ne venaient pas assister au Marché libre hebdomadaire, au moins pendant une partie de l'après-midi. Les affaires présentent peu d'importance, il n'y a pas assez d'ordres pour donner de l'activité aux transactions. D'une façon générale, la tendance est soutenue. On discute beaucoup sur les résultats de l'enquête du ministère de l'Agriculture, relative aux ensemencements d'automne et l'on se demande s'il sera possible de retrouver bientôt la superficie qu'il a été matériellement impossible de cultiver avant la fin de l'année. La perte de 231.000 hectares subie par le blé aura, suppose-t-on, pour conséquence, d'accentuer la tendance à la hausse. La plus-value acquise aujourd'hui varie de 3,50 à 5 fr. suivant les qualités et provenances. Situation stationnaire pour les orges de brasserie.

BLE. — Les fluctuations, légères en somme, mais qui tendent à la hausse, que nous avons dû, en informateurs rigoureux, noter ici, ont de nouveau mis à l'encre les cervelles de quelques politiciens. Vous verrez qu'un de ces matins, la question du blé fera l'objet de demandes d'interpellation au gouvernement, comme si le gouvernement pouvait avoir une influence quelconque sur les intempéries, qui n'ont pas permis d'ensemencer le Nord et le Nord-Est toutes les terres à betteraves et même à chicorées à café, et sur les affaires que l'on traite, aussi bien en Bourse de Commerce de Paris, que sur les marchés des gros centres de consommation et de production.

Les ventes successives que l'on faisait jadis, et qui entretenaient l'activité commerciale dans les villages les plus reculés, n'existent plus avec nos impôts, nos modifications de transport. D'ailleurs la taxe sur le chiffre d'affaires n'a-t-elle pas ruinée depuis quelques années ce mouvement de revente ? C'est trop tard qu'on l'a supprimée, quand on s'est bien rendu compte que les 1,10 o/o que l'on percevait dépassaient presque toujours le bénéfice ordinaire du négociant revendeur. On a vu se réaliser le rêve de maints économistes à courte vue : la vente directe du producteur au consommateur, c'est-à-dire la livraison du blé ou mouture le plus rapproché de la ferme ! En sommes-nous plus avancés — et les difficultés de vie chère, dont on se plaignait tant et plus avant la guerre, ont-elles disparu comme par enchantement ? Mais la spéculation à la hausse ou à la baisse persiste — et persistera au cas même où de nouvelles lois seraient forgées pour la rendre impossible. Nos réformistes ou bienfaiteurs de l'humanité feraient mieux de songer à des réformes plus sérieuses, au lieu de réclamer des mesures draconiennes contre le commerce du blé, déjà si peu à l'aise. En tout cas, les offres ne vont pas rapidement au-devant des demandes et toutes les transactions que l'on opère sont loin d'avoir à l'heure actuelle l'ampleur d'autrefois. La situation au point de vue de la consommation s'est au surplus aggravée avec l'absence de toute concurrence des produits étrangers — et l'on sait pourtant qu'il y a certaines variétés de froment exotique qui seraient bien nécessaires à l'amélioration boulangère de celles que nous produisons.

En somme, c'est une sorte de marasme qui persiste sur nos marchés, mais il se caractérise malheureusement par la cherté. En huit jours, c'est une avance de plusieurs points que l'on enregistre. Voici sur quelles bases, en marchandise immédiatement disponible, les achats s'effectuent :

Blé de Beauce et de l'Orléanais, 136 à 137.
Touaine, Loir-et-Cher, Indre, 137 à 138.
Allier, Cher, Nièvre, Puy-de-Dôme, 142 à 144.
Aube, Marne, Seine-et-Marne, 135 à 136,50.
Oise, Aisne, Somme, Ardennes, suivant poids spécifique 134 à 135,50.
Yonne, Côte-d'Or, 136 à 137.
Sarthe et Mayenne, 136,50 à 137.
Poitou, Vienne, 139 à 140.
Anjou, Charente, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, 136,50 à 137.

Vendée et Loire-Inférieure, 136 à 136,50. Seine-Inférieure et Normandie en général, 133 à 135.
Eure, 135,50 à 136.
Bretagne, 132 à 134.
Nord et Pas-de-Calais, suivant poids spécifique 135 à 136,50.
En ce qui concerne le livrable, les affaires sont nulles, comme précédemment. De même, on ne traite rien en blés exotiques, en raison de la trop grande différence de prix.

Nous ne sommes pas encore suffisamment sortis de la période hivernale pour avoir une opinion bien assise sur l'état des cultures en terre. De divers côtés on nous dit que les blés sont plutôt clairs. Nous n'avons pas eu une très belle période de temps pour les ensemencements. Si les premiers faits ont pu bénéficier des beaux jours de la seconde quinzaine d'octobre, par contre la pluie est venue dès le commencement de novembre contrarier et même arrêter totalement les travaux. Il s'en est suivi un retard sérieux dans la levée, d'autant que le froid est survenu brusquement accentuant encore davantage le retard.

On commence le traitement par l'acide sulfurique dilué des champs de blé où paraissent déjà nombreuses les mauvaises herbes. Nous recommandons instamment à nos adhérents de faire le plus promptement possible à nos fournisseurs le renvoi des tournées vides. Malgré l'augmentation sensible du nombre de ces emballages mis cette année en réserve, à notre disposition par nos fournisseurs, nous avons déjà, depuis quelques jours, épuisé la totalité de cette réserve, et nous ne pouvons plus compter que sur le retour des tournées ayant déjà fait un voyage.

Nous ne pouvons accepter de nouveaux ordres que sous cette réserve, ainsi que nous en avons déjà prévenu ceux de nos adhérents qui nous avaient passé des ordres récemment. Mais nous continuons à expédier les ordres primitivement retenus ou ceux à livrer dans les tournées des preneurs.

Les cours des blés sont partout très fermes, et même en hausse sensible. Nous restons assez sensiblement au-dessous des prix payés dans les départements du centre. Les tarifs très élevés des chemins de fer nous occasionnent cette dépression dans les prix de vente. La minoterie régionale en profite en cherchant à ne pas dépasser le cours de 132 à 133 fr., mais le commerce vend et expédie à 134 et même 135 fr.

Les sons sont toujours très demandés de 73 à 74 fr.

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 22 janvier 1926.

| NOMINAUX | PRIX DES 100 KILOS |
|----------------------|--------------------|
| Froment 1925 | 133 à 135 |
| Seigle | 90 à 92 |
| Avoine | 99 à 100 |
| Orge mouture | 95 à 96 |
| Orge brasserie | 103 à 105 |
| Sarrasin | 90 à 91 |
| Son | 73 à 74 |
| Fèves | ... |
| Farine | 178 à ... |

FOURRAGES

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Foin, les 500 k. hors ville | 115 » à 125 » |
| Paille | 80 » à 90 » |
| Foin, les 500 k. en ville | 140 » à 150 » |
| Paille | 130 » à 140 » |

VINS

Le relevé des Contributions indirectes pour le mois de décembre n'accuse qu'une sortie des chais des récoltants de 36.751 hectolitres seulement contre une quantité totale de 85.315 hectolitres soumise au droit de circulation. Il y a donc là une preuve trop évidente malheureusement de la tendance des consommateurs à abandonner nos vins de pays, puisque le dernier chiffre que nous citons ci-dessus est l'indice que les livraisons à la consommation se maintiennent à un taux à peu près normal.

Nous ne nous prononçons pas sur la cause ou les causes de cette diminution dans la vente et la sortie de nos vins de pays. Nous croyons seulement intéressant de signaler le fait aux intéressés.

L'absence d'affaires sérieuses nous engage à maintenir sans changement les prix précédemment notés dans notre dernier bulletin.

Récolte 1925

| | |
|---|-----------|
| Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré | 450 à 500 |
| Muscadet 1 ^{er} ch., degré courant | 420 à 450 |
| Muscadet 2 ^e ch., » | 380 à 400 |
| Gros-plant 1 ^{er} ch., » | 240 à 260 |
| Gros-plant 2 ^e ch., » | 180 à 200 |

OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessaires par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 1 fr. 50 par annonce. Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être trans-

mise à la publicité Yves Bourgeois, 19, rue Crébillon, à Nantes.
Nous prions instamment nos adhérents d'aviser le Syndicat lorsque les insertions demandées dans le bulletin auront reçu satisfaction, afin d'éviter des correspondances inutiles.

OFFRES

1. — A vendre, jument baie, ½ sang, 1 m. 53, 12 ans, habituée à la selle, très douce, peur de rien. Prix modéré.
2. — A vendre, chienne « Griffon Vendéen », 18 mois.
3. — A louer à ½ fruits, dans le Médoc, crû classé, une ferme de 50 hectares dont 20 hect. de bois, 1 hect. vigne, prairies et terres labourables. Matériel agricole et viticole complet, 2 bêtes à cornes, cheval.
4. — A vendre, une charrette anglaise neuve, 4 places, pour poney, n'a jamais roulé.
5. — A louer, tenue maraîchère près Nantes. S'adresser à M. Ripoeche, 5, place du Bouffay, à Nantes.
6. — On offre à ménage ou femme seule qui pourrait trouver à s'occuper aux environs, une chambre située sur la route de Vannes, avec grenier, débarras et terre pour avoir des légumes.
7. — A louer pour le 25 avril 1926, une ferme de 26 hectares, sise commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.
8. — A louer, petite ferme de 6 hectares, pr. labours, vigne.
9. — A vendre, beaux Angoras blancs adultes, prêts à épiler, 35 fr. pièce.
10. — A vendre, 2 cuves à vin en chêne de 40 hectos chacune, 1 pressoir avec cage, 1 fouloir à vendanges, 1 égrappoir, 30 portaires et 20 paniers à vendange, 3 pulvérisateurs à air comprimé à l'état neuf et leur pompe à air manomètre.
11. — A louer à ½ fruits pour le 23 avril 1927, une métairie de 25 hectares environ, sise commune de Grand-Landes, par Paluau (Vendée)

DEMANDES

1. — On demande à acheter en sarments bruts, et aux 100 kilos, des bois de Baco 22 A. Seibel 4986, 5455, 4995, 4643 et 5279.
2. — Jeune homme, 23 ans, demande place de régisseur, chef de culture ou garde particulier. Libre de suite.
3. — On demande pour une ferme, grosse jument, franche de collier, douce, trottant un peu, pleine ou non, et pouvant fournir un bon travail.
4. — On demande pour le 24 juin 1926, un ménage, le mari s'occupant du jardin et des soies à 3 vaches, la femme à la basse-cour.

BESTIAUX

Paris-La Villette, lundi 11 janvier.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ
Le temps est sec et frais mais avec dégel partiel dans la journée. La consommation paraît un peu plus active. Les arrivages ont été très importants, mais heureusement les acheteurs étaient extrêmement nombreux, venant en grande partie de la campagne.

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs, 3.400 ; vaches, 1.750 ; taureaux, 574 ; soit un total de 5.724 contre 4.380 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 497 gros bovins contre 892.
Vente plus difficile. Il y avait peu de belle marchandise, ce qui a permis de limiter la baisse de ces animaux à un sou par livre. Par contre les bovins grossiers ont en général perdu deux sous par livre.

VEAUX. — Amenés 1.781 contre 1.717 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 111 contre 293.
Les beaux veaux de 130 à 170 livres de viande ont pu se maintenir très facilement, mais par contre les gros veaux et les animaux médiocres ont perdu en moyenne trois sous par livre.

MOUTONS. — Amenés 18.463 contre 14.281 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.810 contre 1.840.
La vente a été lente. Les beaux agneaux fins ont pu facilement conserver leur cours, mais il y a une détente de 5 à 10 francs par tête dans les qualités secondaires.

PORCS. — Amenés 5.706 contre 4.017 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 1.610 contre 1.700.
L'aggrégation des arrivages a rendu le commerce plus difficile et même mauvais. Baisse de 10 à 20 francs aux 100 kilos vifs.

Les prix sont établis ainsi : porcs maigres extra 7,40 et rarement 7,50 le kilo vif ; bons porcs maigres de pays 7,20 à 7,40 ; maigres ordinaires et petite marchandise 6,70 à 7,10 ; cochons un peu épais de l'Ouest et du Centre 7 à 7,20 ; bons porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud, Centre 6,90 à 7,10 ; ordinaires 6,70 à 6,80.

COCHES. — Vente très mauvaise ; la cote s'établit entre 5,20 et 5,70.
Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 13 contre 41 il y a huit jours. Vente calme entre 120 et 250 la pièce suivant grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 11 janvier.

| | Amenés | Vendus |
|---------------------------|--------|--------|
| BŒUFS | 3.400 | 390 |
| VACHES | 1.750 | 196 |
| TAUREAUX | 574 | 65 |
| Totaux | 5.724 | 651 |
| VEAU plus difficile | 1.781 | ... |
| Vente calme | 18.463 | 1.950 |
| MOUTONS | 18.463 | 1.950 |
| Vente calme | 5.706 | ... |
| PORCS | 5.706 | ... |

COURS OFFICIEL

On cote par kilo de viande nette :

| | 1 ^{er} q. | 2 ^e q. | 3 ^e q. | Extr. |
|----------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------|
| Bœufs | 9 10 | 8 40 | 7 30 | 9 90 |
| Vaches | 9 10 | 8 30 | 6 70 | 10 10 |
| Taureaux | 7 90 | 7 30 | 6 90 | 8 20 |
| Veaux | 13 20 | 12 20 | 9 90 | 14 20 |
| Moutons | 13 80 | 11 60 | 10 10 | 14 80 |
| Porcs | 10 56 | 9 42 | 7 72 | 10 70 |

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

| | 1 ^{er} q. | 2 ^e q. | 3 ^e q. | Extr. |
|----------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------|
| Bœufs | 5 46 | 4 70 | 3 50 | 6 13 |
| Vaches | 5 46 | 4 64 | 3 35 | 6 46 |
| Taureaux | 4 74 | 4 09 | 3 45 | 5 08 |
| Veaux | 7 92 | 6 83 | 5 44 | 8 52 |
| Moutons | 6 90 | 5 80 | 4 54 | 7 70 |
| Porcs | 7 40 | 6 60 | 5 40 | 7 50 |

Paris-La Villette, lundi 18 janvier.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps est au dégel et la boucherie reste très prudente en ce qui concerne le bœuf dont la vente a laissé à désirer. Pour les autres catégories de viande, le placement est très actif.

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs 3.217 ; vaches 1.640 ; taureaux 589 ; soit un total de 5.446 contre 5.274 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 700 gros bovins contre 497.
Les arrivages étaient excessifs. Les bons animaux ont pu à peu près conserver leur prix, mais il y a un recul très net de deux sous par livre sur tout ce qui n'est pas extra.

VEAUX. — Amenés 1.481 contre 1.781 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 88 contre 111.
La vente a été bonne. Hausse générale de deux à trois sous par livre nette. Les arrivages de viande de veau aux Halles étant modérés, les besoins se portent plus pressants sur les abattoirs.

MOUTONS. — Amenés 12.441 contre 18.463 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.940 contre 1.810.
Les affaires sont restées plutôt calmes malgré la petite quantité arrivée. Les beaux animaux de ferme ont facilement gagné 10 francs par tête, mais les sortes secondaires, assez discutées n'ont que dans certains cas obtenu une petite faveur de cent sous.

PORCS. — Amenés 3.247 contre 5.706 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 870 contre 1.610.
Vente très bonne. Hausse de 30 à 40 fr. aux 100 kilos vifs.
Les prix sont établis ainsi : porcs maigres extra 7,90 à 8 fr. le kilo vif ; bons porcs maigres de pays 7,80 à 7,90 ; maigres ordinaires et petite marchandise 7,70 à 7,80 ; cochons un peu épais de l'Ouest et du Centre 7,80 à 7,90 ; bons porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre 7,70 à 7,90 ; ordinaires 7,60 à 7,70.

COCHES. — Vente bonne : la cote s'établit entre 5,50 et 6,50.
Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 20 contre 13, il y a huit jours. Vente calme entre 120 et 320 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 18 janvier.

| | Amenés | Inventés |
|------------------------|--------|----------|
| BŒUFS | 3.217 | 390 |
| VACHES | 1.610 | 210 |
| TAUREAUX | 589 | 90 |
| Totaux | 5.440 | 690 |
| Vente difficile | 1.481 | 10 |
| VEAUX | 1.481 | 10 |
| Vente bonne | 12.441 | 160 |
| MOUTONS | 12.441 | 160 |
| Vente calme | 3.247 | ... |
| PORCS | 3.247 | ... |
| Vente très bonne | ... | ... |

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

| | 1 ^{er} q. | 2 ^e q. | 3 ^e q. | Extr. |
|----------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------|
| Bœufs | 9 10 | 8 40 | 7 30 | 9 90 |
| Vaches | 9 10 | 8 30 | 6 70 | 10 10 |
| Taureaux | 7 70 | 7 10 | 6 70 | 8 20 |
| Veaux | 14 10 | 13 10 | 10 90 | 14 90 |
| Moutons | 14 20 | 11 90 | 10 30 | 15 20 |
| Porcs | 11 28 | 10 14 | 8 42 | 11 42 |

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

| | 1 ^{er} q. | 2 ^e q. | 3 ^e q. | Extr. |
|----------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------|
| Bœufs | 5 46 | 4 70 | 3 50 | 6 13 |
| Vaches | 5 46 | 4 64 | 3 35 | 6 46 |
| Taureaux | 4 62 | 3 98 | 3 35 | 4 96 |
| Veaux | 8 46 | 7 12 | 5 99 | 8 94 |
| Moutons | 7 30 | 5 95 | 4 90 | 7 80 |
| Porcs | 7 90 | 7 10 | 5 90 | 8 20 |

Marché Talensac

Nantes, le 22 janvier 1926.

| | Amenés | Vendus | Prix |
|---------------|--------|--------|------|
| Bœufs | 4 | 4 | 4 30 |
| Vaches | 18 | 18 | 4 30 |
| Veaux | 295 | 295 | 7 50 |
| Moutons | 364 | 364 | 6 40 |

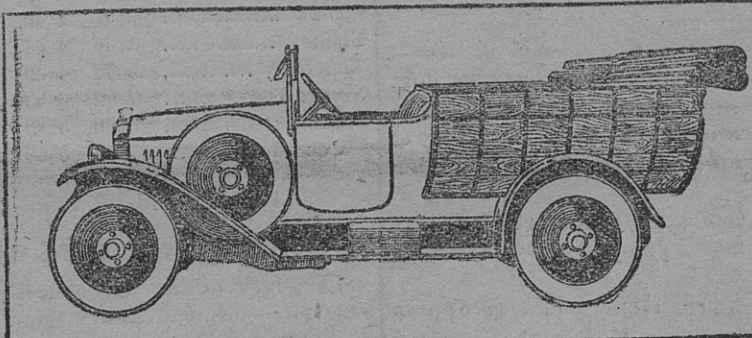
PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements,
s'adresser à M. Y. BOURGEOIS, rue Crébillon, 19, NANTES
Téléphone : 12.68 et 26.35

Propriétaires, Agriculteurs

Peugeot

VOUS OFFRE
pour 14.695 fr.
sa Normande 5 C.V.
et pour 20.430 fr.
sa Normande 10 C.V.



Catalogue et Prospectus sur demande 5, quai Ile-Gloriette - NANTES
TÉLÉPHONE : 12.63

ON DEMANDE vite ménage journalier, homme occupé à l'année, femme lavieuse, logement gratuit, bon jardin. Donner références. S'adresser à la baronne de LAROCHE-LA-TOUR, La Garenne, par Champ-Saint-Père (Vendée).

MAXIMUM DE RECOLTES dans vos Jardins et Cultures, les plus beaux légumes, fruits, fleurs, en lisant l'ALMANACH DU JARDINIER adressé gratis et franco par C. LEMAIRE, grainier, 103, Bd Magenta, Paris.

A LOUER A MOITIÉ FRUITS Pour le 1^{er} Novembre 1926
FERME DE 26 HECTARES ENVIRON
Ecrire HUAULT-DUPUY
Louroux-Béconnais (Maine-et-Loire)

TRAITEMENT DES ENGELURES
ENGELURALINE
du Docteur BOURDEAU
Pour engelures simples, calice sensation de cuisson et de démangeaisons.
6 FRANCS 50 (impôt compris)

DETERGINE
du Docteur BOURDEAU
pour engelures, ulcères et plaies quelconques
6 FRANCS 75 (impôt compris)
Dépôts :
Pharmacie ROYALE, à Nantes.
— VINCENT, à Ancenis.
— JALLU, à Châteaubriant.
— SORIN, à Paimbœuf.
— RIALLAND, à Saint-Nazaire.

A VENDRE tracteur 13-18, construction française. Charrue Massey-Harris, deux versants. Moteur Piller 10 CV. Le tout parfait état, peu servi. S'adresser Publicité Yves BOURGEOIS, Nantes.

FERME à louer, 11 novembre 1926, Haute-Penche, Arthon, 20 hectares, prés, terres, vignes. S'adresser à Mme de RONZE, 8, rue d'Aguessau, Nantes.

DEM. MENAGE SERIEUX, cinquante à soixante ans env. fem. cuisine ménager, mari toutes mains. Bons appointements, place sérieuse, vie famille. Ecr. CORNU, Soppes-sur-Loing (S.-et-M.).

Pépinières et Horticulture réputées, Charles GAILLARD, 105, rue de Paris, à Nantes, fondées en 1780, offre à prix contre toute concurrence : lots importants arbres fruitiers formés et non formés, en plein rapport ; pommiers à cidre et à couteau, cerisiers, poiriers, vignes de table et superbes plants directs pour vignobles, artichauts, framboisiers, asperges, etc. Stock considérable.
Catalogues franco. — Téléphone : 21.59

ATRIDANACH
Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (1 franc 50 par litre de 500 taupes).
DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLETE. SUCÈS ASSURÉ.
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.
Le flacon 3 fr. (franco contre mandat)
MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)

HERBICIDE OCCYSOL

Breveté — Déposé
DETRUIT radicalement les ronces, presles, chiendent, orties et toutes herbes dont on veut se débarrasser.

Résultats garantis
Economie de temps et d'argent
les Chemins de Fer, les Grandes Administrations l'emploient avec la plus grande satisfaction.

LE VERPOUX OCCIT TOUT

INSÉCTICIDE SANS POISON
Cochylis, Eudemis, Pucerons, Poux

foudroie tous les insectes sans danger pour les personnes et les animaux

LE PARELIMAUVE

Poudre impalpable et légère peu caustique et éminemment insecticide. Résultats garantis.

Ces 3 produits sont en vente chez tous les bons droguistes et grainetiers.

Renseignements sur demande à J. AUTFRAY, 2, place Duchesse-Anne, à Nantes, seul représentant pour le Département.

CHASSEURS

De nombreux accidents déjà arrivés nous font conseiller de couvrir votre responsabilité par une police d'Assurance.

Combinaison avantageuse
à la COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
FABRES MOQUEUX
FEILDEL et DEVORSINE, 1, rue Affre
— NANTES

PEPINIÈRES DE LANJOU

J. Foulonneau
Saint-Christophe-la-Courpie (Maine-et-L.)

Plants de vigne greffés soudés extra beaux
Producteurs directs — Bois pour greffage

ARBRES FRUITIERS
Pommiers, poiriers, pêchers, cerisiers
pruniers, abricotiers, etc.

Collection 10 pommiers variétés, tige 2 m., formés, prêts à produire, à cidre ou à couteau au choix : 140 francs franco toutes gares.

10 poiriers variés sur cognassier : 35 francs franco toutes gares.

PEUPLIERS et ARBRES FORESTIERS

Maison de confiance — Authenticité absolue
Prix courant franco sur demande
Représentants demandés

VOITURES D'ENFANTS

OCASIONS et NEUVES
ACHAT — ÉCHANGE — RÉPARATIONS
MAINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine - NANTES

C'EST INCROYABLE !!!

A titre de réclamation, j'envoie à l'élégant sac à main pour dame, 1 sup. portefeuille, 1 idéal porte-monnaie, 1 porte-cartes, 1 stylo système riche, 1 broche porte-bonheur, 1 flacon extrait odeur et 1 agréable surprise, CADREAU : 2 napp. 12 serviettes, le tout contre remboursement de 12 fr. 95. Ecrire MARQUERIE SIMILI E. A., 25, rue des Dominicaines, MARSEILLE.

Enfants qui urinent au lit

Mères de famille qui, jusqu'à ce jour, avez tout essayé et que rien n'a réussi, écrivez à M. MENARD, Pharmacien-Spécialiste, au Languon (Vendée). Il vous indiquera, moyennant 20 ans, a guéri un nombre considérable d'enfants de tout âge.
(R. G. Fontenay 253).

TAUPES

Pour détruire les TAUPES
rats, souris, campagnols, loirs, pies, corbeaux, renards
radicalement et à peu de frais
rien ne réussit aussi admirablement que le

TAUPINOLGIBET

Un flacon qui détruit les taupes pour une 1.500 taupes
remuées en cas d'insuccès!
Flacon d'essai 3 fr. Flacon franco contre mandat
A. O. CHAUVIN, Pharm. ROBERT-LE-ROTHOU (Paris-St-Lazare)
en vente chez les Pharmaciens et les Libraires

LES PRODUITS DE LA FABRIQUE

vous procurer un kilo par jour
Nourriture à la PROVEDAL ENGRAISSANTE "VITALE"
de nettoyage, à l'emploi, de tous les aliments.
La seule vous conviendra de nos qualités.
EMPLOYÉS AVEC SUCCÈS PAR DES MILIERS D'ÉLEVÉS
Bouillottes - Prix. Boîtes. Expositions.
L'UNION AGRICOLE, 103, rue de l'Éclair-de-Ville, LYON (2^e)

LE ZENITH

Société Assurée du SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS de la Loire-Inférieure et du SYNDICAT AUXILIAIRE DU COMICE DE VERTOU.

Incendie - Vol - Accidents
A. VALON et C. BOUHAUD-5, Place Félix-Toussier - NANTES

SPECIALITÉ DE

POTS A FLEURS
GLOCHES A JARDIN
TERRINES
à semis

P. BUREAU
10, Quai Duperré, NANTES
TÉL. 14-93

PLANTS GREFFÉS sur Rip Rip 3500 à vendre, 2.000 gros plants, 1.500 colombaris, 2.000 muscadets et 1.200 gros lot. S'adresser Publicité Yves BOURGEOIS, Nantes.

PLUS DE FEU

90 Ans de Succès
Guérison sûre des
CHEVAUX BOITEUX
LINIMENT BOYER-BOUCHÉ
F. BOYER, CHATEAUBRIANT (Mayenne)
VOUTES PHARMACIENS, BROCHURE FRANCO

LA SUCRE à 0^{fr} 70 le kilo

Cours Officiel du Sucre des Mellasses

Le SUCRE moins cher et plus nutritif que les Sons, Grains, Tourteaux

Nourrissez vos Animaux AU SUCRE — Engraissez-les avec LE SUCRE —

Produits Melassés SUCRAZOTE

157, Avenue Malakof, PARIS (16^e)

Expéditions dans toute la France
S'adresser à M. MERLE 176, route de Pontignen, La Bante

POMMES DE TERRE

de Semence

AGRICULTEURS, gardez-vous de planter des Tubercules dégénérés.

Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard vos plants en Bretagne au climat et au sol propices.

Prix modérés, Qualité de 1^{er} choix. Variétés à grands rendements : Beauvais, Abondance, Andréa, Early, Bersteltingen, Chardonne, Fin de siècle, Fluck géante, Impérator, Industrie, Magnum, Merveille, Mæcker, Ronde jaune, Rosa, Royale, Saucisse, Wollmann, Géantes blanches et bleues, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 KILOS pour chaque variété

UNION AGRICOLE BRETONNE

31, rue du Port, SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)

Les Tubercules bretons sont rigoureusement exempts du doryphora et de la gale noire

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

1, Rue Haudaudin, 14, Quai de l'Hôpital — NANTES

DEPOT DE TOUTES LES SPECIALITES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
— BAISSÉ DE PRIX —

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf — PARIS — Succursales : 1, Place de Clichy
12, Rue du Calvaire. — Téléphone 2-78. — Chèque Postal n° 83-20

Samedi 16 Janvier et Jours suivants

LINGE de MAISON

BONNETERIE
CHEMISES
PARFUMERIE

Envoi franco sur demande du CATALOGUE SPECIAL

| | |
|---|-------------------|
| Chemises d'Alsace imprimées, sans col, devant ample, poignets élastiques, avec 2 boutons, non blanchies, non blanchies... | 19.75 |
| Chemises sans col, devant plus souples, sans poignets, non blanchies, non blanchies... | 18.75 |
| Les mêmes avec poignets, non blanchies, non blanchies... | 19.50 |
| Chemises d'Alsace, madras non blanchies, non blanchies... | 14.50 |
| Chemises d'Alsace, madras non blanchies, non blanchies... | 14.50 |
| Gilets "tulle blanc" sans manches... | 13.00 |
| 1/2 manches... | 17.50 |
| Faux-Cols soie piqué blanc, La col. 1.78 | 1.78 |
| Empoissés belle perle, ornés en rebattu, La 1/2 douzaine... | 13.00 |
| Manchettes soie piqué blanc, La paire... | 4.25 |
| Empoissés forme ronde, La paire... | 3.25 |
| belle perle, La 1/2 douzaine... | 3.45 |
| "Exceptionnel" pour hommes, toile de Cholet, initiale brochée main, La 1/2 douzaine par él. 22.50 et 15.50 | 22.50 et 15.50 |
| "Exceptionnel" pour hommes, toile de Cholet, initiale brochée main, La 1/2 douzaine par él. 22.50 et 17.50 | 22.50 et 17.50 |
| "Exceptionnel" pour hommes, toile de Cholet, initiale brochée main, La 1/2 douzaine par él. 22.50 et 17.50 | 22.50 et 17.50 |
| "Hors cours" toile blanche par él. ornée à jours échelle, La drap. 450x300 22.50 240x300 19.50 240x300 19.50 | 22.50 19.50 19.50 |
| "Recommandé" toile blanche par él. ornée à jours échelle, La drap. 450x300 22.50 240x300 19.50 240x300 19.50 | 22.50 19.50 19.50 |

SEULES SUCCURSALES :
PARIS, 1, Place de Clichy; LYON, MARSEILLE,
BORDEAUX, NANTES, ANGERS, NANCY

Liquidation Générale de toutes les Marchandises

ENTREE LIBRE

L. PREVOST, 22, Rue du Calvaire - NANTES Tél. 13.05 ENTREE LIBRE

SALLES A MANGER
CHAMBRES A COUCHER
SALONS, SIEGES, FAUTEUILS
CARPETTES

Affaires Exceptionnelles
au-dessous des Cours Actuels

POUR
CESSATION
DE
COMMERCE

RIDEAUX BLANCS, STORES
TENTURES, VITRAGES
COUPONS, SOIERIES & VELOURS

Prix Exceptionnels de
BON MARCHÉ

Pour les BATTAGES Utilisez le Tracteur Agricole Fordson

Le plus simple, le plus robuste, le meilleur marché

ECONOMIE : 4 litres 1/2 de pétrole à l'heure
Mise en batterie en 5 minutes
Mise en route en 1 minute
Remorque, Charrue, et tous travaux de la Ferme

Agent Général DE LA Loire-Inférieure
Henri MATILE, 20, Rue Racine - NANTES Tél. 0.16 et 22.21
GRAND GARAGE DE BRETAGNE

Rosiers - Arbres Fruitières
Prix courant sur demande
A.-D. BAHAUD M.A. 3
106, rue des Châtaignes - NANTES
Exposition Nationale Nantes, 1925 : Membre du Jury, Hors Concours

SOUTIRAGES

Vous trouverez tout ce qui est nécessaire à ces importantes opérations

chez E. PILLORGET, 2, rue Guépin, NANTES
Téléphone 15.88 - Compte Postal 66.49

POMPES Moto-Pompes, Bascules, Pèse-Tonneaux, Tuyaux caoutchouc.

SIPHONS Bassines, Bidons, Brocs, Entonneurs, Décalitres, etc.

BONDES en bois et en liège, Faussets, Nêches soufflées.

ROBINETS en cuivre, en étain, en bois.

TANINS d'Alsace à l'alcool extra.

Colles de toutes sortes, dévongisseurs dévongisseurs, etc., etc.

— TOUT L'ARTICLE DE CAVÉ AU MEILLEUR PRIX —

CRÉSYL-JEYES est le seul CRÉSYL véritable

Désinfection contre les EPIDÉMIES, les EPIZOOTIES, etc.
Fièvre aphteuse, Morve, Rouge, Cowpox, Clavelée, Cachexie

Ne pas confondre avec les imitations
Prix-courant, Notices et Références sur demande CRÉSYL-JEYES, 35, rue des Francs-Bourgeois, PARIS (IV^e)

AGRICULTEURS TRAITEZ VOS BLES de semence et autres Céréales

avec la **POUDRE SAINT ELOI**

PERFECTIONNEMENT DU SULFATAGE-CHAULAGE OU VITRILAGE

Prix de la boîte pour traiter un hectolitre de semences est de UN franc

20 Années de Succès affirmé par des milliers d'attestations

En vente au Bureau du Syndicat et chez les principaux Grainetiers et Epiciers.

Usine à BLOIS, 48 & 49, rue de Garene

OBSERVATION IMPORTANTE. — Après une moisson aussi humide, beaucoup de grains de semences sont défectueux et risquent d'être brûlés par le traitement au sulfate de cuivre.

La POUDRE SAINT-ELOI, même à double dose, ne brûle jamais les semences. Elle agit en outre comme germinateur assurant une levée rapide, saine et vigoureuse.

AUTOMOTO

Crée et consacre les Champions
Tours de France
1925 O. BOTTECHIA
1924 F. O. BOTTECHIA
1923 H. PELISSIER
Championnat de France, Bordeaux-Paris, 61^{er}

3.000 Agents
GRANDE MARQUE FRANÇAISE
3.000 Agents
NANTES 41, Chaussée de la Madeleine
50, rue Ponce et 2, rue J.-J. Rousseau
Tél. 6.05 VENTE A CREDIT SUR DEMANDE
Les Agences de Nantes et les principaux agents de la Région consentiront pour paiement comptant une remise spéciale de 5/0 à tout porteur de la présente annonce.

Garanties 20 ans depuis 455 fr.
Laveuses perfectionnées, depuis 210 fr.
Les meilleures Machines au meilleur Prix.
NOUVEAUX : Le Lave-Linge rapide 25 fr.

L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succ^r

1, Rue Sainte-Catherine
NANTES

Constructeur